

07 sep 2016 -16:37

## Construire l'avenir du Théâtre royal de la Monnaie

BRUXELLES – Le gouvernement fédéral investit dans l'avenir du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles. La Régie des Bâtiments et Beliris y exécutent des travaux d'envergure : modernisation des techniques de scène, ajustement de la climatisation dans la salle de spectacle, remplacement des sièges, etc. Autant de travaux qui contribueront au rayonnement international du Théâtre de la Monnaie et qui constituent une étape importante dans la réalisation du masterplan de la maison d'opéra.

### Campagne de modernisation 2015-2017

Depuis novembre 2015, la Régie des Bâtiments a entamé une campagne de modernisation comprenant des travaux aussi bien dans la tour de scène que dans la salle de spectacle. Parallèlement, Beliris réalisera entre autres un tunnel souterrain pour relier les ateliers et la maison d'opéra (de l'autre côté de la Rue Léopold II).

L'installation de la scène sera renouvelée, intégrant les techniques de scène des plus modernes.

Un nouveau monte-décors sera placé sur le côté de la scène et directement relié au tunnel souterrain créé entre les ateliers et la maison d'opéra. Sa capacité de charge sera de 13 tonnes.

Grâce à l'installation de quatre nouveaux ascenseurs scéniques dynamiques à propulsion hybride, les décors pourront être adaptés beaucoup plus rapidement sur la scène, offrant davantage de possibilités à la mise en scène. Ces ascenseurs prendront moins de place, seront peu bruyants et permettront de faire des économies d'énergie.

Les perches commandées manuellement dans la tour de scène seront remplacées par des perches motorisées. Il s'agira de 32 nouvelles perches ponctuelles et de 15 perches porteuses.

Le système de commande des perches sera remplacé de manière à pouvoir utiliser les perches existantes et les nouvelles perches ensemble et de manière à répondre aux normes actuelles en matière de sécurité.

Le plancher scénique sera totalement horizontal. De ce fait, les décors provenant de l'étranger ne devront plus être adaptés à l'ancien plancher incliné. Ceci permettra de grandes économies de temps, d'énergie et

d'argent. Les deux premières rangées de sièges seront rehaussées de manière à bien voir la scène.

La fosse d'orchestre sera mise au même niveau horizontal que le plancher scénique.

Dans la salle de spectacle même, la climatisation sera adaptée, inversant la circulation de l'air. Avant, l'air froid était propulsé vers le bas par des grilles de ventilation situées autour du lustre central, ce qui n'était pas toujours confortable pour les spectateurs.

À la fin des travaux, la climatisation viendra du sol. Les grilles d'évacuation seront réparties sur toute la surface du parterre.

L'ensemble des sièges et le plancher ont été enlevés de manière à pouvoir placer les conduits de ventilation nécessaires dans un espace situé sous le parterre.

Les sièges situés dans la salle de spectacle seront remplacés en respectant le modèle d'origine. Un éclairage de signalisation LED sera intégré dans l'accoudoir des sièges situés sur le parterre. Le revêtement de sol et le plancher sous-jacent seront entièrement remplacés.

L'installation électrique sera renouvelée et adaptée en vue de l'utilisation d'un éclairage LED.

En raison de l'installation d'un nouveau monte-décors, l'entrée des artistes déménagera de la Rue Léopold vers la Rue de la Reine.

Fin des travaux - fin mai 2017

La fin des travaux est prévue pour la fin mai 2017. Le prolongement du délai d'exécution découle essentiellement du choix d'intégrer les techniques de scène plus modernes dans la tour de scène. Il s'agit d'un choix délibéré et d'un investissement afin de garantir l'avenir du Théâtre de la Monnaie sur le plan international.

Grâce à ces adaptations, la Monnaie sera à même d'attirer de plus grandes productions, d'offrir un éventail plus large de mise en scène et de conserver ainsi sa place dans le top mondial.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : Théâtre royal de la Monnaie

Bureau d'études : Bureau d'architecture TV A2RC/ Origin

Entrepreneur : TV nv Denys & Cofely Fabricom, Jezet-Seating

Durée des travaux : 2015-2017

Investissement : environ 16 millions d'euros

Personne de contact :

Johan Vanderborght

Porte-parole

Johan.vanderborght@regiedesbatiments.be

Avenue de la Toison d'Or 87 bte 2, 1060 Bruxelles

M : 0479 31 26 91

[www.regiedesbatiments.be](http://www.regiedesbatiments.be)

La Régie des Bâtiments

Le gestionnaire immobilier de l'État fédéral

La Régie des Bâtiments assure un environnement de travail de qualité aux agents fédéraux et œuvre à la préservation du patrimoine architectural fédéral.

Son portefeuille immobilier comprend environ 7,3 millions de m<sup>2</sup> répartis sur près de 1 150 complexes de bâtiments. Deux tiers sont propriété de l'État fédéral et un tiers 1/3 est loué.

Régie des Bâtiments

Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 541 65 11

<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght

Porte-parole

+32 (0)479 31 26 91

[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)